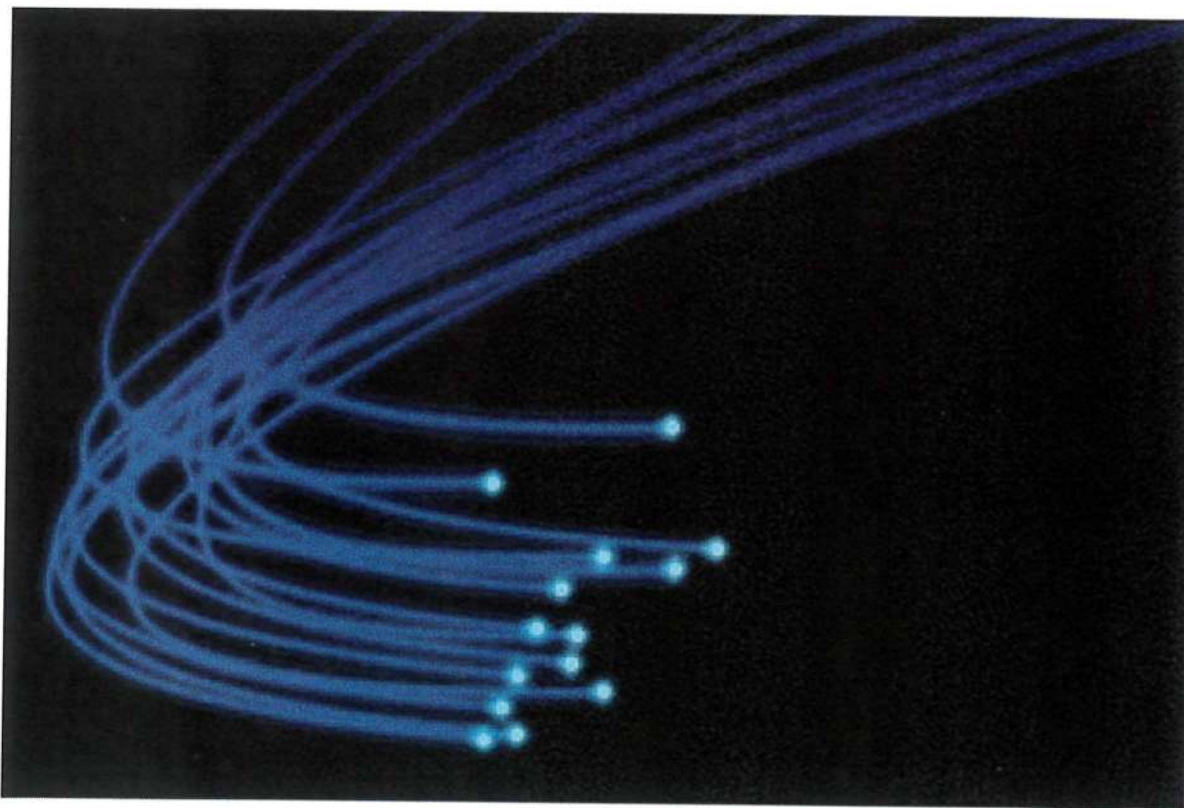


BUDGET ANNEXE DU RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT



14 Ter, Place de la Saline
57170 CHATEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
Fax : 03 87 05 27 27
administration@cc-saulnois.fr

Affaire suivie par
Pôle finances
☎ 03.87.05.80.73
☎ 03.87.05.27.27
celine.pattar@cc-saulnois.fr

RECU



Le Président de la Communauté
de Communes du Saulnois

à

SOUS-PREFECTURE DE
SARREBOURG / CHATEAU-SALINS

57170 CHATEAU-SALINS

Madame la Sous-Préfète

Château-Salins, le 19 JUIL. 2022

BORDEREAU DE DEPOT

Objet : Actes transmis sous-format papier au titre du contrôle de légalité

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p><u>Thème</u> : Documents budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Compte administratif 2021 – Budget principal de la CCS (identifié volume n°1) Compte administratif 2021 – Budgets annexes à caractère administratif de la CCS (identifiés volume n°2) : <ul style="list-style-type: none"> - Zone de DELME - Zone de DIEUZE - Zone de FRANCAITROFF - Zone de MORVILLE-LES-VIC - Zone de MUNSTER - Réseau Très Haut Débit - ESAT d'ALBESTROFF - Zone LA SABLONNIERE - ZIC d'AMELECOURT Compte administratif 2021 – Budgets annexes à caractère industriel et commercial de la CCS : <ul style="list-style-type: none"> - SPANG (M49) - Déchets ménagers (M4) 	<p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p>

Le Président de la Communauté
de Communes du Saulnois





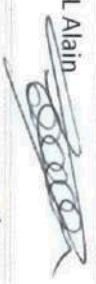





Jérôme END

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/03/2022

A à C

Commune	Boîtier Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
ABONCOURT SUR SEILLE	1	BAGNON Fabrice 		DI MATTEO Eric
ACHAIN	2	RENARD Louis 		DUBOIS Jérôme
AJONCOURT	3	VERHEE René		DONO Michel
ALAINCOURT LA COTE	4	DOYEN Bernard		NICOLAS François
ALBESTROFF	5	LOUDCHER Pierre 		
ALBESTROFF	6	MUSSOT Germain		
AMELECOURT	7	CHAIZE Gérard		ADONIAS René
ATTILLONCOURT	8	GAZIN Patrick		THIEBAUT Claude
AULNOIS SUR SEILLE	9	PROVOST Jean-Luc 		GRANDCLAUDE Thierry
BACOURT	10	BELLOY Thierry 		STEGNER Sylvianne
BASSING	11	LEGRAND Christian		LAVAL Simon 
BAUDRECOURT	12	BIZE Martine 		GALLET Serge
BELLANGE	13	CAMPADIEU Marcel 		PERNET Pascal

Commune Boîtier Proc. Conseillers titulaires Proc. Conseillers suppléants **A à C**

BENESTROFF	14		JAYER Francis 		
BENESTROFF	15		THIRION Laurent		
BERMERING	16		SCHAEDGEN Denis 		JAYER Pierre
BEZANGE LA PETITE	17		SEVE Hervé 		NAVÉ Claude
BIDESTROFF	18		BELLO Hervé 		PIERRON Francis
BIONCOURT	19		MICHEL Patrick		PERRIN Philippe
BLANCHE EGLISE	20		BOUBEL Alain 		BROQUARD Jean-Michel
BOURDONNAY	21		BARBIER Armelle 		JULLY Patrick
BOURGALTROFF	22		HINSCHBERGER Sylvain		DENIS Marcel
BREHAIN	23		BUTLINGAIRE Olivier		GALAN Daniel
BURLIONCOURT	24		RICATTE François 		NONDIER Christian
CHAMBREY	25		PEIFFERT Patrick 		ALBRECH Gaetan
CHATEAU BREHAIN	26		PETTIT Jean-Paul 		LALLEMENT Michel
CHATEAU SALINS	27		BENIMEDDOURENE Gaetan 		

CHATEAU SALINS	28		HAMANT Daniel 		
CHATEAU SALINS	29		HAZOTTE Bernard 		
CHATEAU SALINS	30		LARIVIERE Sylvie 		
CHATEAU SALINS	31		MARTIN Monique 		
CHATEAU SALINS	32		SIMON Patrick 		
CHATEAU SALINS	33		STOCK MARGALET Sandrine 		
CHATEAU SALINS	34		WEISSE Sandrine 		
CHATEAU SALINS	35		X		
CHATEAU VOUE	36		SCHMITZ-KNAFF Isabelle 		PEREK Hélène
CHENOIS	37		CHIR Sandrine		MAOT Alexandre
CHICOURT	38		BARTHELEMY Yves		LONCAR Nathalie
CONTHIL	39		STEMART Thierry		ROMAIN Olivier
CRAINCOURT	40		FISCHER Didier 		MATHIEU Dominique
CUTTING	41		IMHOFF Germain 		DUCHESNE Olivier

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/03/2022

D à H






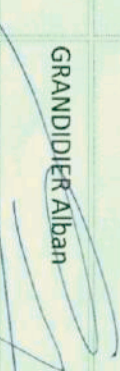


Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Conseillers suppléants
DALHAIN	42		CONTE Didier	NAVARRO-ABOUT Joëlle
DELME	43		FORFERT Michel	
DELME	44		KLOPP Loïc	
DELME	45		PILLEUX Christelle 	
DELME	46	Time Pilleux 	THESE Didier	
DIEUZE	47		ESSELIN Christophe	
DIEUZE	48		HAMANT Michel 	
DIEUZE	49		HERBUVEAUX Francine 	
DIEUZE	50		HOCQUEL Daniel 	
DIEUZE	51		LANG Jérôme 	
DIEUZE	52		LOUIS Bernard 	
DIEUZE	53		OBELIANNE Laurence 	

Commune	Boitier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
DIEUZE	54		RESCHWEIN Sylvie 		
DIEUZE	55		SASSO Dominique		
DIEUZE	56		SCHREINER WIRTZ Rachel 		
DIEUZE	57	X P. HOCQUAEL	TORMEN Sylvie 		THIRION Eric
DOMNOM LES DIEUZE	58		THIRION Micheline		LESEUR Daniel
DONJEU	59		LEMOINE Serge 		BOURGIGNON André
DONNELAY	60		CHAMANT Christian 		HOUBIN Christian
FONTENY	61		DONATIN Alain		LECAQUE Daniel
FOSSIEUX	62		DIEUDONNE Therese		
FRANCAITROFF	63		CUFER Daniel 		
FRANCAITROFF	64		MULLER Nadine 		
FREMERY	65		BARBIER Marie-Thérèse		PERRIN Jean Luc
FRESNES EN SAULNOIS	66		CIARAMELLA Raphaël		VAUCHER Laurent
GELUCOURT	67		VEVEURT Jean-Louis 		THOLEY Fatima 

Commune	Boîtier Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
GERBECOURT	68	DEHAND Jacques 		GUYOT Philippe
GIVRYCOURT	69	ZIMMERMANN Jacques		NAVELOT Virginia
GREMECEY	70	BLASIN Pierre		L'HUILLIER Guy
GUEBESTROFF	71	CHATEAUX Thierry 		SCHERRER Gilbert
GUEBLANGE LES DIEUZE	72	VOINOT Gilbert		TEPPE Eujenia
GUEBLING	73	REMILLON Joseph 		BERNARD Evelyne
GUINZELING	74	GERING Maurice 		ADRIAN Marc
HABOUDANGE	75	CANTENEUR Pierre 		CATTELOIN Brigitte
HAMPONT	76	SCHERRER Sylvain 		MASSON Gérard
HANNOCOURT	77	GODFRIN Jean-Noel		MEYER Pascal
HARAUCCOURT SUR SEILLE	78	JOST Annette		HENRY Franck
HONSKIRCH	79	MONSIEUX Carol		GAERTNER Fabien

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/03/2022

I à N

Commune	Boitier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
INSMING	80		BRULLARD Philippe		
INSMING	81		PATTAR Alain		
INSVILLER	82		BOUSCHBACHER Sylvie		FIMEYER Christian
JALLAUCOURT	83		FLORENTHIN François 		NEIS Rachel
JUVELIZE	84		CIMINERA Sylvain 		VELOT Laurent
JUVILLE	85		BLASSELLE Hervé		FARKAS Dominique
LAGARDE	86		HAMMANT LIVIER 		LAFLOTTE Marie
LANEUVEVILLE EN SAULNOIS	87		ETIENNE Gilles 		LALLEMENT Denis
LEMONCOURT	88		BOFFIN Christelle		PERNET Sonia
LENING	89		ERNST Antoine 		DUMONS Christophe
LESSE	90		TIAPHAT Benoit		GRANDIDIER Alban 
LEV	91		FOUQUET Marie-Christine 		BARBÉ Claude 

Commune

Boîtier Proc.

Conseillers titulaires

Proc.

Conseillers suppléants

I à N

LEZEY

92

GALBOURDIN David

HANZO Ludovic



LHOR

93

METZGER Philippe

ROESSLER Cindy

LIDREZING

94

DURRENBERGER Pascal

DORT Thierry

LINDRE BASSE

95

HAMANT Rémy

TONNELIER Christian

LINDRE HAUTE

96

GUYON Olivier

BLASIARD Christophe

LIOCOURT

97

DOUX Stéphane

JULLIER Bernard

LOSTROFF

98

BEVEL Gaël

THIRION Laurent

LOUDREFING

99

SIQUOIR Jean-Marie

PELLEGRINI Nevio



LUBECOURT

100

TOUSSAINT André

AUCHET Michel

LUCY

101

PIERRARD Joël

DIDELOT Christophe

MAIZIERES LES VIC

102

MAUER Claude

BERNIER Solange

MALAUCCOURT SUR
SEILLE

103

JACQUEMIN Maurice

JACQUEMIN Robert

MANHOUÉ

104

KARMANN Nicolas

ANTOINE François


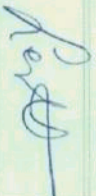
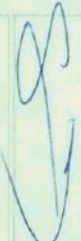

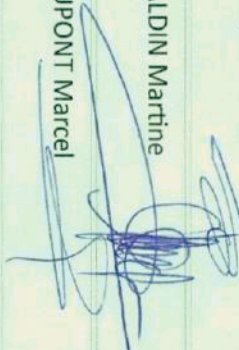

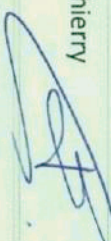
MARIMONT LES

105

AMPS Marcel


BOUVIER Marie Christine



Commune	Boitier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
BENESTROFF					
MARSAL	106		BERNARD Didier		LEONET Sandrine
MARTHILLE	107		HIERONIMUS Gérard		KREMER Jean-Philippe 
MOLRING	108		BELLO Maurice		BELLO Nathalie
MONCOURT	109		NICOLAS Sylvain		RAYEUR Didier
MONTDIDIER	110		PFEIFFER Jean		TRIBOUT Guy
MORVILLE LES VIC	111		NOEL Arnaud		URIOT Danièle
MORVILLE SUR NIED	112		BELLOY Laurence		JACQUOT Daniel
MOYENVIC	113		SIMERMAN Jean Marie 		BALDIN Martine
MULCEY	114		CLAUDEL Laurent		DUPONT Marcel 
MUNSTER	115		MANNNS Gérard		KIFFER Michel 
NEBING	116		SUPERMAT Thierry 		ROSENBERGER Régine
NEUFVILLAGE	117		ROCH Jean-Marie		ROCH Jean-Louis

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/03/2022

O à Z

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
OBRECK	118		ROTH Laëtitia 		CANTENEUR François
OMMERAY	119		HENRY Sébastien		BOUBEL Eric
ORIOCOURT	120		PIC Jean-Jacques 		GEIS Virginie
ORON	121		CHONÉ Jean-Marc		DULMÉ André
PETTONCOURT	122		TOSI Marie-Claude		MARTY Sylvain
PEVANGE	123		CHÂTEAUX Yannick 		BARBIER Laurent
PREVOCOURT	124		MEYER Gérard 		GIRARD Nicolas
PUTTIGNY	125		PERRIN Robert		PELESZUCK Jean Claude
PUZIEUX	126		QUENETTE Gaëlle 		DOLLMANN Françoise
RENING	127		FESTOR Michel		BEVLET Olivier
RICHE	128		FORET Robert		CORSAINT Fabienne
RODALBE	129		DISCHER Roland		GALANTE Clément
RORBACH LES DIEUZE	130		BOUCHÉ Etienne 		GRDJAN Jean-Joseph

Commune Boîtier Proc. Conseillers titulaires Proc. Conseillers suppléants **O à Z**

SAINT EPVRE 131 LEONARD Jean-Pierre VINCENT Christelle

SAINT-MEDARD 132 LALZACE Aurélie VAUTRIN Claude

SALONNES 133 BROQUARD Jean-Pierre TONNEILLER Marie-Josephe

SOTZELING 134 DIDIER François COUREL Christian

TARQUIMPOL 135 BARTHELEMY David BARTHELEMY Ghislain

TINCRY 136 DUSSOUL Gil NASSOY Jean Louis

TORCHEVILLE 137 FRICHE Laurent BESSEGA Bertrand

VAHL LES BENESTROFF 138 LALLEMENT Fabrice PELTRE Brigitte

VAL DE BRIDE 139 LAIR Jacques

VAL DE BRIDE 140

VANNECOURT 141 RAMBOUR Michel LOUIS Guy

VAXY 142 LALLEMENT Claude CEZARD Frédéric

VERGAVILLE 143 BECK Gérard

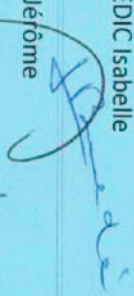

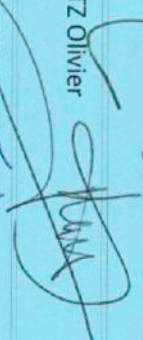






VERGAVILLE 144 PILEGGI Daniel

VIBERSVILLER 145 KLEIN Valérie LEFFÈVRE Jean-Claude

Grand

Louis

Leffèvre

VIC SUR SEILLE	146		BENEDIC Isabelle 		
VIC SUR SEILLE	147		END Jérôme 		
VIC SUR SEILLE	148		KUNTZ Olivier 		
VIC SUR SEILLE	149		MASCHINO Agnès 		
VIC SUR SEILLE	150		ROESS Emilien 		
VILLERS SUR NIED	151		LEMALE Jean-François		FOULÉ Giséle
VIRMING	152		HOUPERT Yolande		SCHERER Christian
VITTEBSBOURG	153		ROSTOUCHER Gilbert		PEIFFER Hubert
VIVIERS	154		CEZARD Bertrand		COLASSE Fabien
WUISSSE	155		GUELLE Daniel		ILLY Christophe
XANREY	156		REMILLON Carole 		VERGANCE Dominique
XOCOURT	157		AUMONIER Jean Pierre 		HOUILLON Didier
ZARBELING	158		THIRY Stéphanie 		SAIOUS Sophie 
ZOMMANGE	159		GAILLOT Jean-Luc		GAILLOT Laurent

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE RESEAU TRES HAUT DEBIT

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS - EPCI**

Numéro SIRET : 24570120600162

Poste comptable de SGC DE SARREBOURG

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE 2021

PAGE	CONTENU		
	I - Informations générales		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	II - Présentation générale du budget		
5/6	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
9	B1 - Balance générale du budget - dépenses		
10	B2 - Balance générale du budget - recettes		
	III - Vote du budget		
11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
14	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
15	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - ANNEXES	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
16	A2.1 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
17/18	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
19	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
20	A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
21/22	A2.5 - Etat de la dette - Instruments de couverture du risque financier	X	
23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinanceme	X	
24	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
25	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
26	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
27	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
28	A4 - Etat des provisions	X	
29	A5 - Etalement des provisions	X	
30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - F		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - I		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctio		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investiss		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7.4.1 - Etat des dép liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19-Fonc		X
	A7.4.2 - Etat des dép liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19-Invest		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A10.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12.1 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subv. globale		X
	A12.2 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subv. globale		X
	A12.3 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subv. globale		X
	A12.4 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subv. globale		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
32	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Autres éléments d'information - Identification des flux croisés		X
	D - Décision en matière des taux - Arrêté et signatures		
33	D1-Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2-Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II- Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

III - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.



Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 057-245701206-20220323-CCSDCC22014_H1-DE

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 95

Nombre de conseillers votants : 99

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 Mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 16 Mars 2022

POINT N° CCSDCC22014-H

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHES PUBLICS

Objet : Affectation des résultats 2021 de la CCS – Budget annexe RTHD

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe RTHD de la Communauté de Communes du Saulnois, pour l'année 2021 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2021 ;

Constatant :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2020	160.806,64 €
Part affectée à l'investissement 2020	- 160.806,64 €
Excédent à la clôture de l'exercice 2021	8.573,57 €
Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2021	8.573,57 €
Section d'investissement :	
Déficit à la clôture de l'exercice 2020	- 160.806,64 €
Déficit à la clôture de l'exercice 2021	- 2.116,93 €
Restes à réaliser en 2021 à reporter en 2022	0,00 €
Déficit d'investissement à la clôture de l'exercice 2021	- 162.923,57 €

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- L'EXECUTION du virement à la section d'investissement de 8.573,57 euros du budget annexe RTHD.

Après délibération, l'assemblée :

- AUTORISE l'exécution du virement à la section d'investissement de 8.573,57 euros du budget annexe RTHD ;
- AUTORISE le Président ou son Vice-président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

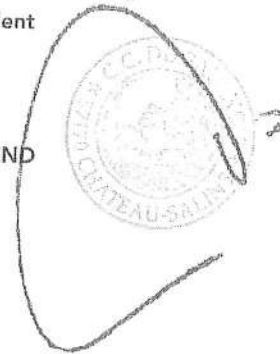
SLO

ID : 057-245701206-20220323-CCSDCC22014_H1-DE

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	99
Ayant pris part au vote	97
Abstention	0
Suffrages exprimés	97
Majorité absolue	49
Pour	97
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	213 979,44	222 553,01
	Section d'investissement	319 273,57	317 156,64
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)	160 806,64	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		694 059,65	539 709,65
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	213 979,44	222 553,01
	Section d'investissement	480 080,21	317 156,64
	TOTAL CUMULE	694 059,65	539 709,65

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Charges à caractère général	29 000,00	21 639,75			7 360,25
012	Charges de personnel et frais ass					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.					
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		29 000,00	21 639,75			7 360,25
66	Charges financières	36 286,11	35 989,69			296,42
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionne		65 286,11	57 629,44			7 656,67
023	Virement sect. d'inv.	162 923,57				
042	Op.d'ordre de transfert entre secti	156 350,00	156 350,00			
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionn		319 273,57	156 350,00			
TOTAL		384 559,68	213 979,44			7 656,67
D 002	Déficit de fonctionnement repor					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
013	Atténuations de charges					
70	Prod. des services, dom, vtes	120 000,00	61 242,50			58 757,50
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, participations					
75	Autres prod. de ges. cour.	108 209,68	4 960,51			103 249,17
Total des recettes de gestion courante		228 209,68	66 203,01			162 006,67
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles de fonctionner		228 209,68	66 203,01			162 006,67
042	Op.d'ordre de transfert entre secti	156 350,00	156 350,00			
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionner		156 350,00	156 350,00			
TOTAL		384 559,68	222 553,01			162 006,67
R 002	Excédent de fonctionnement re					

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Emis	Restes à réaliser	Crédits annulés
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
3...	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	162 923,57	162 923,57		
18	Compte de liaison : affectation				
26	Particip. créances rattachées à des particip.				
27	Autres Immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		162 923,57	162 923,57		
Total opé. pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		162 923,57	162 923,57		
040	Op. d'ordre de transfert entre section	156 350,00	156 350,00		
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		156 350,00	156 350,00		
TOTAL		319 273,57	319 273,57		
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	160 806,64			
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
3...	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Empr. et dettes assimil. (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés	160 806,64	160 806,64		
138	Autres subv. d'invest. non transf				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation				
26	Particip. créances rattachées à des particip.				
27	Autres Immobilisations financières				
024	Prod. des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		160 806,64	160 806,64		
Total opé. pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		160 806,64	160 806,64		
021	Virement de la section de fonctionnement	162 923,57			
040	Op. d'ordre de transfert entre section	156 350,00	156 350,00		
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'investissement		319 273,57	156 350,00		
TOTAL		480 080,21	317 156,64		
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 639,75		21 639,75
012	Charges de personnel et assim			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonct. groupes d'élus			
66	Charges financières	35 989,69		35 989,69
67	Charges exceptionnelles			
68	<i>Dot. aux amort. et provisions</i>		156 350,00	156 350,00
71	<i>Production stockée(ou déstockage)</i>			
	Autres			
Dépenses de fonctionnement - Total		57 629,44	156 350,00	213 979,44
D002 Déficit de fonctionnement reporté N-1				

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Rembt. d'emprts (sf 1688 non budg.)	162 923,57		162 923,57
18	Compte de liaison :affectation			
	Total des opérations d'équipement			
19	Neutral. et régul. d'opérations		156 350,00	156 350,00
20	Immob. incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immob.(reprises)</i>			
29	<i>Provis.pour dépréciation des immob.</i>			
39	<i>Provis.dépréciation stocks et en-cours</i>			
45X-1	Op. pour compte de tiers			
481	<i>Ch.à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers</i>			
59	<i>Provis.pour dépréc. cptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Autres			
Dépenses d'investissement - Total		162 923,57	156 350,00	319 273,57
D001 Solde d'exécution négatif reporté N-1				160 806,64

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

1 -Titre émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod.des services,du domaine et ve	61 242,50		61 242,50
71	Production stockée(ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	4 960,51		4 960,51
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		156 350,00	156 350,00
78	Reprises sur amortiss.et provisions			
79	Transferts de charges			
	Autres			
Recettes de fonctionnement - Total		66 203,01	156 350,00	222 553,01
R 002 Excéd. de fonctionnement reporté N-1				

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dot., fonds div. et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitali	160 806,64		160 806,64
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emp.dettes assimil.(sf 1688 non bud)			
18	Compte de liaison :affectation			
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		156 350,00	156 350,00
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-2	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
	Autres			
Recettes d'investissement - Total		160 806,64	156 350,00	317 156,64
R 001 Solde d'exécution positif reporté N-1				

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
011	Charges à caractère général	29 000,00	21 639,75			7 360,25
60612	Énergie - Électricité					
61521	Terrains					
615221	Bâtiments publics					
6161	Multirisques					
6227	Frais d'actes et de contentieu	5 000,00				5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies					
6236	Catalogues et imprimés					
6262	Frais de télécommunications					
627	Services bancaires					
6281	Concours divers (cotisations..	24 000,00	21 639,75			2 360,25
637	Autres impôts					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
TOTAL GESTION DES SERVICES		29 000,00	21 639,75			7 360,25
(a)=(011+012+014+65+656)						
66	Charges financières(b)	36 286,11	35 989,69			296,42
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 286,11	36 286,11			
66112	Intérêts - Rattachement des IC		-296,42			296,42
	Calcul du 66112 :					
	ICNE de l'exercice : 4854.17					
	ICNE de N-1 : 5150.59					
67	Ch. exceptionnelles(c)					
673	Titres annulés					
68	Dotations au provisions(d)					
6815	Dotations aux provisions pour					
022	Dépenses imprévues(e)					
TOT. DEPENSES REELLES a+b+c+d+e		65 286,11	57 629,44			7 656,67
023	Virement à la section d'investissement	162 923,57				
042	Opér. d'ordre de transfert entre sections	156 350,00	156 350,00			
6811	Dotations aux amortissements d	156 350,00	156 350,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS		319 273,57	156 350,00			
au profit de la sect. d'investissement						
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonctionnement					
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		319 273,57	156 350,00			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		384 559,68	213 979,44			7 656,67
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	4 854,17
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 150,59
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-296,42

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes.....	120 000,00	61 242,50			58 757,50
70388	Autres redevances et recettes		61 242,50			-61 242,50
70878	par d'autres redevables					
7088	Autres produits d'activités an	120 000,00				120 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	108 209,68	4 960,51			103 249,17
7552	Prise en charge du déficit du	108 209,68	4 960,51			103 249,17
TOTAL GESTION DES SERVICES		228 209,68	66 203,01			162 006,67
(a)=70+73+74+75+013						
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)					
7788	Produits exceptionnels divers					
78	Reprises sur provisions (d)					
TOT. DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		228 209,68	66 203,01			162 006,67
042	Opér.d'ordre de transfert entre sections	156 350,00	156 350,00			
7768	Neutr amort subv équipt versée	156 350,00	156 350,00			
043	Opér.d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.					
TOTAL RECETTES D'ORDRE		156 350,00	156 350,00			
TOTAL RECETTES DE FONCT.DE L'EXE		384 559,68	222 553,01			162 006,67
=Total des opé.réelles et d'ordre						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Emis	R.à.R	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immo.incorporelles (hors opérations et 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
204132	Bâtiments et installations				
21	Immo.corporelles (hors opérations)				
22	Immo. reçues en affectation				
23	Immo.en cours (hors opérations)				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	162 923,57	162 923,57		
1641	Emprunts en euros	162 923,57	162 923,57		
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Particip.et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	162 923,57	162 923,57		
	Total dépenses opé.pour comptes de tiers				
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	162 923,57	162 923,57		
040	<i>Opé.d'ordre transfert entre sections</i>	156 350,00	156 350,00		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
	<i>Charges transférées</i>	156 350,00	156 350,00		
198	<i>Neutral amort subv équipt vers</i>	156 350,00	156 350,00		
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	156 350,00	156 350,00		
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	319 273,57	319 273,57		
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF	160 806,64			
	REPORTE DE N-1				

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Emis	R.à.R	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
1311	État et établissements nationa				
1312	Régions				
1313	Départements				
13151	GFP de rattachement				
1317	Budget communautaire et fonds				
1318	Autres				
16	Emprunts et dettes assimilées (hor 165)				
1641	Emprunts en euros				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immo. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves	160 806,64	160 806,64		
1068	Excédents de fonctionnement ca	160 806,64	160 806,64		
138	Autres subv.d'investis.transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Particip.et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produit des cessions d'immob.				
	Total des recettes financières	160 806,64	160 806,64		
	Total recettes opé.pour comptes de tiers				
	TOTAL RECETTES REELLES	160 806,64	160 806,64		
021	Virement de la sec. de fonctionnement	162 923,57			
040	Opé.d'ordre transfert entre sections	156 350,00	156 350,00		
2804132	Bâtiments et installations	156 350,00	156 350,00		
	Total prelev.de la sec.de fonctionnement	319 273,57	156 350,00		
041	Opérations patrimoniales				
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	319 273,57	156 350,00		
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	480 080,21	317 156,64		
	DE L'EXERCICE				
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF				
	REPORTE DE N-1				

RTHD - CA 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 31/12/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 500 000,00									
86473568837	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	19/08/2016	02/09/2016	10/11/2016	3 500 000,00	F	Taux fixe à 1,31 %	1,310	1,316	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					3 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2021											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2021 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 667 938,31					162 923,57	36 286,11		4 854,17
1641 Emprunts en euros (total)				2 667 938,31					162 923,57	36 286,11		4 854,17
86473568837	N		A-1	2 667 938,31	14,61	F	Taux fixe à 1.31 %	1,307	162 923,57	36 286,11		4 854,17
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		2 667 938,31					162 923,57	36 286,11	0,00	4 854,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2021 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2021 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2021.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 667 938 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2021	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2021	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2021	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 31/12 DE L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil d'amortissement sur un an : 1 500,00 € TTC	28/11/2003
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REPRISES EN	Sur la même durée que l'amortissement des biens	28/04/2011
AUTRES PROCEDURES	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Cf. Délib.CCSDCC11049 du 28/04/2011 Cf. Délib.CCSDCC17137 du 27/12/2017 Type (L/D/V) : Catégories de biens amortis : Durée :	

Immobilisations corporelles	Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans
Designation		Durée prévue dans la délibération de décembre 2000	
		Nouvelle proposition	

- fixait la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1er janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Vu la délibération n° CCSDCC11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 par laquelle l'assemblée :

seuil unitaire à 1.500 € etc en dépit duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} du décret n° 95-523 du 13 juin 1995, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 85/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le

Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Mobilier	Matériel de bureau électrique et électronique	Matériel informatique	Matériel classique	Installations de voirie	Plantations	Bâtiments légers	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	Durée
										20 ans
										15 ans
										15 ans
										20 ans
										6 ans
										2 ans
										5 ans
										10 ans
										2 ans

durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les

Considérant l'avis favorable des membres de la commission « gestion financière et budgétaire » réunis le 13/12/2017 ;

Objet : Durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au chapitre budgétaire 204 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement

POINT N° CCSDCC17137

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 27/12/2017, par courrier daté du 21/12/2017 ;

Vu les dispositions des articles L.2121-12, L.2121-17 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Constatant l'absence de quorum à l'occasion de la séance du 20/12/2017 ;

Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 20/12/2017, par courrier daté du 13/12/2017 ;

Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Séance du 27 décembre 2017

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 148

Nombre de conseillers en fonction : 148

Nombre de conseillers présents : 55

Nombre de conseillers votants : 61



Communauté de Communes du Saulnois

Reçu en préfecture le 02/01/2017

Agence

LES QUESTIONS 2017 1027400 CCSDCC17137 DE

Budget approuvé le 28/12/2017
 Reçu en préfecture le 29/12/2017
 Affiché le 29/12/2017
 CCSDCC 14007 et CCSDCC 14148

- autorisait l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1er janvier 2011.

Vu les délibérations référencées CCSDCC14007 du 16/01/2014 et CCSDCC14148 du 15/12/2014, fixant les durées d'amortissement du matériel roulant comme suit :

- Camions et autres véhicules techniques et industriel : 5 ans
- Voitures : 5 ans

Considérant, d'une part, que le chapitre budgétaire 204 enregistre les subventions d'équipement versées ;

Considérant, d'autre part, que, en ce qui concerne la CCS, sont comptabilisés aux comptes 204 : les fonds de concours, ainsi que les subventions d'équipement versées par le budget principal aux différents budgets annexes ;

Compte-tenu que l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour l'ensemble des collectivités ;

Attendu que le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 modifie la durée d'amortissement des subventions d'équipement et permet aux communes et à leurs établissements publics de procéder à la neutralisation de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement, par l'inscription d'une dépense en section d'investissement et d'une recette en section de fonctionnement, en modifiant l'article R. 2321-1 du code général des collectivités territoriales de la manière suivante :

1° Le douzième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :
 « des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations, et de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ; les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de cinq ans. » ;

2° Après le douzième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :
 « Les communes et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, par inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement. »

L'opération de neutralisation susmentionnée se traduit par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

Section d'investissement Mandat au compte 193 « Neutralisation des amortissements »	Section de fonctionnement Titre au compte 7768 « Neutralisation des amortissements »
---	--

Il est proposé à l'Assemblée :

- 1) de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

- 2) de mettre en œuvre, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

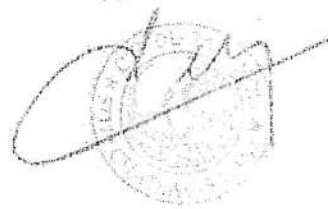
Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

- **MET EN OEUVRE**, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	61
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	59
Pour	59
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

BUDGET ANNEXE RESEAU TRES HAUT DEBIT

INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU 31/12/2021

Compte 204132 : Subventions d'équipement versées au Département - Bâtiments et installations

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amortissement	Amort. antérieurs	Amort. 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
Appels de fonds MOSELLE FIBRE	2016	1 225 280,00	40	91 896,00	30 632,00	1 102 752,00
	2017	1 464 680,00	40	109 851,00	36 617,00	1 318 212,00
	2018	1 230 880,00	40	61 544,00	30 772,00	1 138 564,00
	2019	2 333 160,00	40	58 329,00	58 329,00	2 216 502,00
TOTAL		6 254 000,00		321 620,00	156 350,00	5 776 030,00

Compte 21533 : Réseaux câblés

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amortissement	Amort. antérieurs	Amort. 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
Mise en œuvre FTTH - Plaque 1 AMO + Marché de conception réalisation	2013	3 567 685,52		0,00	0,00	3 567 685,52
TOTAL		3 567 685,52		0,00	0,00	3 567 685,52

Mise à disposition
budgétaire

IV - ANNEXES - ETAT DES PROVISIONS

IV

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision		Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
6815	Contentieux surconsom° SFR		21/10/2020	53 561,03	53 561,03		53 561,03
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES - ETALEMENT DES PROVISIONS

IV

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
6815	Contentieux surconsom° SFR	53 561,03	1 année	53 561,03		
TOTAL GENERAL						

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159
Nombre de conseillers en fonction : 158
Nombre de conseillers présents : 86
Nombre de conseillers votants : 92

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 8 décembre 2021

POINT N° CCSDCC21105
FINANCES ET MARCHES PUBLICS

Objet : Actualisation des provisions semi-budgétaires liées à l'existence d'un contentieux

Aux termes de l'instruction M14, des provisions doivent être constituées dès l'ouverture d'un contentieux en première instance, à hauteur du montant estimé de la charge qui pourrait en résulter, en fonction du risque encouru. Elle est maintenue et ajustée si nécessaire, jusqu'à ce que le jugement soit définitif.

VU la délibération n°CCSDCC20102 du 21 octobre 2020, par laquelle l'Assemblée Communautaire approuvait la constitution de provisions semi-budgétaires liées à l'existence de contentieux, au sein des différents budgets de la CCS, pour l'année 2020, suivant le tableau ci-dessous :

Contentieux	Evaluation du risque en € (montant à provisionner)	Nature du risque	Provision constituée au 15/12/2021
BUDGET PRINCIPAL DE LA CCS			
OPAH – Contentieux lié au non versement du cofinancement PADTM	21.120,00 €	Requête enregistrée le 02/09/2019 auprès du tribunal administratif de Strasbourg, en indemnisation pour préjudice économique résultant de l'absence de versement de la subvention départementale de 21.120 euros destinée à financer des travaux de rénovation d'un bien immobilier.	- Origine : délibération n°CCSDCC20102 du 21/10/2020 - Type : Provisions semi-budgétaire - Montant de la provision constituée au 15/12/2021 : 21.120,00 €
BUDGET ANNEXE RTHD			
Litige SFR / CCS	53.561,03 €	Différend relatif à la réception de 2 factures de surconsommation inhérentes au NRO de DALHAIN : - du 02/02/2016, d'un montant de 37.545,84 € - du 01/03/2016, d'un montant de 16.015,19 €.	- Origine : délibération n°CCSDCC20102 du 21/10/2020 - Type : Provisions semi-budgétaire - Montant de la provision constituée au 15/12/2021 : 53.561,03 €

Compte-tenu de la persistance desdits contentieux,

Vu l'avis favorable des membres de la commission Finances, réunie le 13 décembre 2021 ;

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Communautaire de :

- **APPROUVER** le maintien des provisions semi-budgétaires, relatives à l'existence de contentieux, au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus.

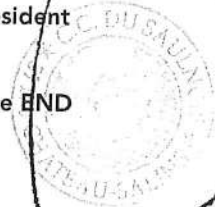
Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** le maintien des provisions semi-budgétaires, relatives à l'existence de contentieux, au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	92
Ayant pris part au vote	91
Abstention	2
Suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45
Pour	89
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES FINANCIERES TOTALES = A+B+C+D		319 273,57	319 273,57
HORS CHARGES TRANSFEREES = A+B+C		319 273,57	319 273,57
16	Empr. et dettes assi. hors 16449 et 166(A)	162 923,57	162 923,57
1641	Emprunts en euros	162 923,57	162 923,57
Autres dépenses financières (sous-total) (B)			
10	Reversement de dotations		
13	Remboursement de subventions		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Autres		
020	Dépenses imprévues		
Transferts entre sections = C+D		156 350,00	156 350,00
Reprises / Autofinancement antérieur (C)		156 350,00	156 350,00
10	Dotations fonds divers et réserves		
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat		
15	Sur provisions pour risques et charges		
198	Neutral amort subv équipt vers	156 350,00	156 350,00
Charges transférées D=E+F+G			
2...	Travaux en régie (E)		
481	Charges à répartir sur plusieurs exer. (F)		
	Stocks(G)		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice au 31/12	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	319 273,57	0,00	160 806,64	480 080,21

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES)		319 273,57	156 350,00
= a+b+c+d			
	Ressources propres ext. (a)		
	Autres rec. financières (b)		
138	Autres subv.d'invest.non transf.		
274	Remboursement de prêts		
	Autre		
	Transf. entre sections (c)	156 350,00	156 350,00
15	Prov. pour risques et charges		
.9	Prov. pour dépréciation		
2804132	Bâtiments et installations	156 350,00	156 350,00
481	Amort. des charges à étaler		
021	Vir.de la sect.de fonct.(d)	162 923,57	

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice au 31/12	Affectation R1068	TOTAL
Total ressources propres disponibles	156 350,00	0,00	0,00	160 806,64	317 156,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	480 080,21
Recettes propres disponibles	317 156,64
Solde	-162 923,57

RTHD - CA 2021

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE	C3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de financement	Mt. de financement
MOSELLE FIBRE:Synd. Mixte d'Aménagement Numérique	23/03/2015		

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	158
Nombre de membres présents	95
Nombre de suffrages exprimés	95
VOTES : Pour	95
Contre	
Abstentions	

Date de convocation : 16/03/2022

Présenté par le Président,
A MAIZIERES-LES-VIC, le 23/03/2022
Le Président,
Délibéré par l'assemblée délibérante

A MAIZIERES-LES-VIC, le 23/03/2022
Les membres du conseil communautaire

Le Président


Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159
Nombre de conseillers en fonction : 158
Nombre de conseillers présents : 95
Nombre de conseillers votants : 99

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 Mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 16 Mars 2022

POINT N° CCSDCC22013-H
FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHES PUBLICS

Objet : Compte Administratif 2021 de la CCS – Budget annexe RTHD

Le compte administratif 2021 du BUDGET ANNEXE RTHD de la Communauté de Communes du Saulnois, est soumis à l'assemblée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :		
Dépenses de fonctionnement	213.979,44	€
Recettes de fonctionnement	222.553,01	€
Excédent à la section de fonctionnement (1)	8.573,57	€
SECTION D'INVESTISSEMENT :		
Dépenses d'investissement	319.273,57	€
Recettes d'investissement	317.156,64	€
Déficit à la section d'investissement (2)	- 2.116,93	€
Excédent global (1) + (2) = (3)	6.456,64	€
RESTES A REALISER EN 2021 A REPORTER EN 2022 :		
Dépenses d'investissement	0,00	€
Recettes d'investissement	0,00	€
Restes à réaliser en 2021 à reporter en 2022 (4)	0,00	€
Excédent global de l'exercice 2021 (3) + (4) = (5)	6.456,64	€

Monsieur le Président se retire, ne participant pas au vote. Monsieur Gilbert VOINOT, 1^{er} Vice-président, Président de la commission « Finances » soumet au vote le compte administratif 2021 du BUDGET ANNEXE RTHD de la Communauté de Communes du Saulnois susmentionné.

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du BUDGET ANNEXE RTHD de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :		
Dépenses de fonctionnement	213.979,44	€
Recettes de fonctionnement	222.553,01	€
Excédent à la section de fonctionnement (1)	8.573,57	€
SECTION D'INVESTISSEMENT :		
Dépenses d'investissement	319.273,57	€
Recettes d'investissement	317.156,64	€
Déficit à la section d'investissement (2)	- 2.116,93	€
Excédent global (1) + (2) = (3)	6.456,64	€
RESTES A REALISER EN 2021 A REPORTER EN 2022 :		
Dépenses d'investissement	0,00	€
Recettes d'investissement	0,00	€
Restes à réaliser en 2021 à reporter en 2022 (4)	0,00	€
Excédent global de l'exercice 2021 (3) + (4) = (5)	6.456,64	€

- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	99
Ayant pris part au vote	95
Abstention	0
Suffrages exprimés	95
Majorité absolue	48
Pour	95
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics